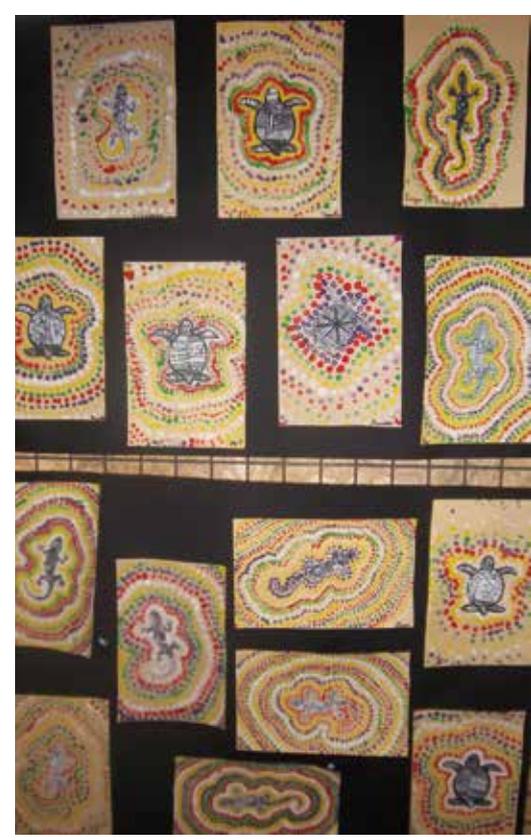


S
A
I
N
T
-
L
A
U
R
E
N
T

*dans son élan
en 2019-2020*

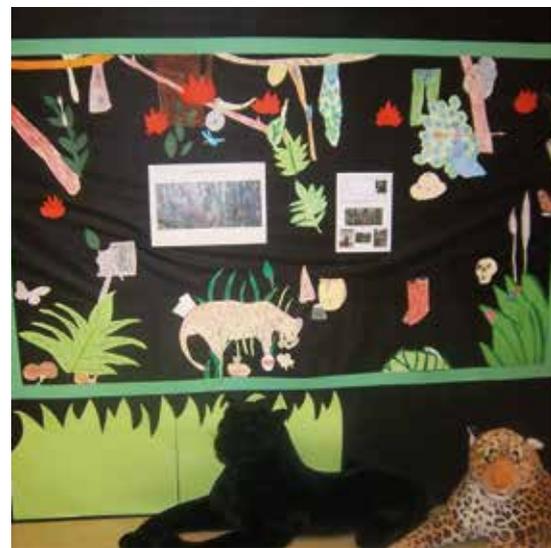
SAINT
LAURENT
Ardennes



Exposition
en 2019



Les Arts
à
l'École



SOMMAIRE

Le mot du maire	2/3	La vie à l'école	28/33
Le mot de la commission	3	2019-2020	
L'équipe Municipale	4	Photo de classe Maternelle	
L'équipe du personnel communal	5	Photo de classe GS-CP	32
Le SIVOM	6	Photo de classe CE1-CE2	
Point lecture	7	Photo de classe CM1-CM2	33
Tableau des Commissions	8	Le conseil municipal enfants	34/36
Les entreprises et services de proximité	9	Les associations	37/42
Les finances	10/11	Crétel	
Les travaux	12/13	Gym club	37
Le fleurissement	14	L'or en patch	
Cela s'est passé en 2019	15/21	Le club de l'amitié	38
Le repas des aînés	15	Saint-Laurent Jeux	
La chasse aux œufs	16/17	Le club informatique de Saint-Laurent	39
Le circuit des Ardennes	18	L'Amicale Sportive	40
La fête de la viande		ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises	41
La remise des tablettes	19	Les copains de la table	
Le repas champêtre du 14 juillet		Association des Jardiniers Ardennais	42
7 ^e Randonnée gourmande	20	La fibre optique arrive... ..	43
Voyage au Luxembourg	21	Le comité d'animation	44/45
Le 11 ^e prix pédestre de Saint-Laurent	22/23	Une fresque de Rimbaud	46-47
Soirée Théâtre: des copains de la table		Renseignements utiles	47/50
Deuxième bourse aux plantes	24	Calendrier de ramassage des déchets	51
La cérémonie du 11 novembre		État civil 2019	52
La soirée Beaujolais			
Les colis de Noël + 65 ans	25		
Le marché de Noël des associations	26		
Le joyeux spectacle de Noël	27		



SAINT-LAURENT dans son élan

Directeur de la publication
Laurent FORGET

Rédacteur en chef
Livia LUBIN

Rédacteurs
Marie-José HERVIEU
Livia LUBIN
Daniel FELIX

Photographies
Laurent FORGET
Livia LUBIN
Nathalie MOGLIA

Caligrafik

Conception graphique & réalisation

06 76 72 15 44

studio@caligrafik.com

Imprimé sur du papier recyclé

Le MOT du MAIRE

Chères Saint-Laurentaises et
Chers Saint-Laurentais,

La rédaction de cet édito est, généralement, l'occasion de vous adresser nos vœux les plus sincères pour l'année qui commence. Mais 2020 est une année électorale et, devoir de réserve oblige, il était prévu d'attendre la fin du scrutin pour faire paraître notre publication.

J'en profite pour vous remercier vivement de la confiance que vous nous avez renouvelée lors de cette échéance électorale.

Notre équipe a pu compter sur votre soutien et vous savez que vous pouvez compter sur elle. Chacun de ses membres est animé par la même envie de servir l'intérêt collectif. Nous avons cette chance qui fait notre force.

J'ai une pensée pour les nouveaux élus de notre conseil, car il n'est vraiment pas facile de débiter un mandat dans la situation actuelle.

La vie associative est bouleversée, les animations sont perturbées, il faut s'adapter aux contraintes... Ce n'est pas l'ambiance idéale pour se lancer, mais ils sont là, bien présents et je les en remercie.

Parler de la nouvelle équipe ne m'empêche pas d'avoir une pensée pour la précédente.

Éliane JUJY, qui a été ma Première Adjointe durant 2 mandats, a choisi de se retirer. J'ai eu un grand plaisir à travailler à ses côtés durant ces douze années, elle le sait, j'ai eu maintes fois l'occasion de lui dire. Je la remercie pour tout ce qu'elle a su nous apporter et lui souhaite une belle continuation auprès des siens.



Frédérique CONRAUX quitte le Conseil Municipal après 25 ans passés au service de nos administrés. C'est un bel exemple d'engagement citoyen, je la remercie pour son dévouement et je l'en félicite.

Je vous disais, en introduction de cet édito, que votre bulletin devait initialement vous parvenir fin mars.

Mais rien ne se passe décidément comme prévu cette année... Aussitôt le premier tour des élections, notre pays s'est trouvé plongé dans une situation totalement inédite qui l'a contraint à enchaîner de longues semaines de confinement.

Le temps s'est pratiquement suspendu avec des sentiments mêlés d'angoisse, de doute, d'incertitude totale quant aux perspectives d'avenir, tant professionnelles, économiques que sociales.

Heureusement, la solidarité s'est organisée çà et là, les habitudes ont parfois changé, de bonnes résolutions ont été prises, parfois même tenues... Bref, il a fallu repenser le quotidien pour traverser cette période trouble dans les moins mauvaises conditions.

Notre commune a dû faire face et soutenir nos administrés les plus fragiles et les plus touchés par la pandémie.

Je souhaite vous remercier toutes et tous pour le civisme et le sens des responsabilités dont vous avez su faire preuve durant cette période. Les Saint-Laurentais se sont montrés exemplaires et l'ambiance de notre village est restée paisible malgré la situation.

Certains d'entre vous ont même remarqué combien ils se réjouissaient de vivre dans ce cadre préservé.

Nous avons même pu donner aux forains l'occasion d'installer leurs manèges pour les aider à redémarrer leur activité. Nous n'avions pas, en revanche, l'autorisation préfectorale

d'organiser notre fête de village comme à l'accoutumée. C'était un pari osé mais nous avons pu le relever grâce à votre bon comportement.

Aujourd'hui, même si l'avenir est incertain, il faut maintenir le cap et regarder vers l'avenir, tout en restant prudents, très prudents et en conservant les bonnes habitudes de protection.

Il est temps pour moi de vous laisser découvrir cette nouvelle édition de notre bulletin municipal, préparée par la Commission Communication.

Bonne lecture !

Laurent FORGET

Le MOT de la COMMISSION

Les membres de la commission savent que les associations du village sont le sourire de notre commune, les chevilles ouvrières des animations de Saint-Laurent. 2019 l'a montré encore une fois. 2020 avec une première moitié d'année marquée par le confinement montre combien nous ne sommes pas faits pour vivre enfermés, pour vivre sans être au contact de l'autre.

Nombreux pourtant sont les Saint-Laurentais qui ont œuvré dans l'ombre dans la lutte contre la covid-19, qu'ils soient citoyens, artisans ou commerçants. Un paradoxe que celui de montrer la cohésion, la force des relations dans l'enfermement. Les habitants du village ainsi que la municipalité n'auront pas démerité.

La commission communication

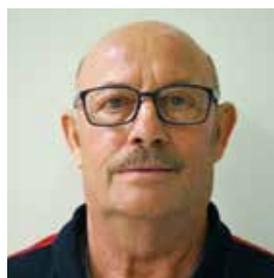
L'équipe Municipale



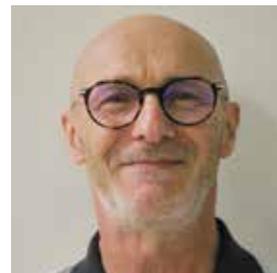
Maire
Laurent FORGET
06 80 65 45 35



1^{re} Adjointe
Patricia CHAMPION



2^e Adjoint
Guy POTERLOT



3^e Adjoint
Daniel FELIX



4^e Adjointe
Livia LUBIN



Marie BASUYAU
Conseillère Municipale



Dominique COPPA
Conseiller Municipal



Philippe COURTOIS
Conseiller Municipal



Laurent FRAN CART



Marie-José HERVIEU
Conseillère Municipale



Christophe KERSEBET
Conseiller Municipal



Christelle LEBRUN
Conseillère Municipale



David LENOBLE
Conseiller Municipal



Corinne MOISDON
Conseillère Municipale



Séverine TOUSSAINT
Conseillère Municipale



L'équipe du PERSONNEL COMMUNAL

De gauche à droite: Jacqueline CHAMPEAUX, Marino PERESUTTI, Christophe PRUVOST, David NOLET, Jacqueline SALOMON, Gaëlle RENAULT, Cathy PASQUIER, Joël KINSINGER.

Les missions des agents à la commune

Au secrétariat et à l'accueil mairie:
Gaëlle RENAULT et Cathy PASQUIER.

À l'entretien:
Joël KINSINGER

Les bénévoles du point lecture:
Jacqueline CHAMPEAUX et Jacqueline SALOMON

LE SIVOM des balcons des Sources

Le SIVOM dont les bureaux se trouvent place de la mairie, a en autres missions la charge de l'organisation et la gestion du périscolaire sur Saint-Laurent, Gernelle, Issancourt-et-Rumel, Ville-Sur-Lumes, Flize, Balaives, Etrépigny, Boutancourt ainsi que l'organisation et l'entretien des espaces verts sur les communes de Saint-Laurent, Gernelle et Ville sur Lumes.

Les membres du bureau nouvellement élus sont :

Patricia CHAMPION, Présidente, élue de Saint Laurent

Nathalie GILLARDIN, Vice-Présidente en charge du scolaire, élue de la commune Nouvelle de Flize

Cathy NININ, Vice-Présidente en charge des espaces verts, élue de Gernelle.

SERVICE SCOLAIRE

Le service scolaire est chargé de la gestion administrative et budgétaire des différents sites scolaires et périscolaires du SIVOM. Ses missions principales sont :

■ **La gestion des inscriptions scolaires** : dérogations scolaires, inscriptions administratives...

■ **La gestion des moyens humains** : encadrement et gestion des agents affectés aux structures scolaires et périscolaires (ATSEM, agents d'entretien, animateurs périscolaires), gestion des remplacements...

■ **La gestion des moyens financiers** : budget alloué aux écoles, programme d'investissement en matériel ou mobilier...

■ **La gestion du périscolaire et des accueils du mercredi matin** : mise en place des activités en lien avec le PEDT, relations avec les prestataires et partenaires institutionnels...

L'ÉCOLE de Saint-Laurent

La semaine scolaire se déroule sur 4 jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Un accueil des élèves en périscolaire est assuré :

En garderie le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h00.

En cantine pendant la pause méridienne.

Un accueil extrascolaire, pour les enfants des écoles de Saint Laurent et Robert Paul, est proposé le mercredi matin sur le site de l'école de Ville sur Lumes : des ateliers variés, de qualité, animés par le personnel du SIVOM, des associations locales et des intervenants spécialisés.

Les enfants sont accueillis de 9h00 à 12h00 pour les activités.

Une garderie est proposée de 7h30 à 9h00 et de 12h00 à 13h00 (départs et arrivées échelonnés selon les besoins des familles).

Service ESPACES VERTS

Le service technique est chargé du bon fonctionnement du domaine public sur les communes de Saint Laurent, Ville sur Lumes et Gernelle. Il est composé de 7 agents qui organisent et animent le travail qui est réparti dans trois grands domaines :

L'entretien des espaces verts

L'Équipe assure l'entretien général des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique. Elle assure les travaux de plantation, de création et de production pour les espaces verts et réalise l'entretien courant (tonte, arrosage, désherbage, taille...).

Les travaux divers

L'équipe effectue des travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments, les équipements publics et la voirie.

La logistique

L'équipe technique assure la logistique des différentes manifestations : montage et démontage des chapiteaux, installations des tables et bancs, éclairage...

Point lecture

Le Point Lecture, place la Mairie, est ouvert les **mardis de 15 h 30 à 17 h 00** et **samedis de 10 h 00 à 11 h 30** où Jacqueline Champeaux et Jacqueline Salomon, accueillent adultes et enfants pour inscriptions et prêts, tout cela gratuitement. Avec la COVID-19, les modalités d'emprunt ont été modifiées. Les personnes rapportent leurs ouvrages et les posent sur une table dans le couloir non loin de l'entrée. Les livres y restent pendant une semaine puis sont remis en rayon.

Abonné aux ressources numériques, le point lecture est particulièrement bien fourni, soit auprès de la bibliothèque départementale, soit par les achats annuels de la Municipalité.



Les plus jeunes ne sont pas oubliés



Les thématiques préparées par nos bénévoles varient au gré des saisons ou de l'actualité



Une bibliothèque bien diversifiée

Tableau des Commissions

(mise à jour 23/07/2020)

COMMISSION DES FINANCES : Daniel FELIX

Membres : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christelle DAUCHY, Christophe KERSEBET, Séverine TOUSSAINT et David LENOBLE.

COMMISSION DES TRAVAUX : Guy POTERLOT

Membres : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christophe KERSEBET et David LENOBLE.

COMMISSION DE L'URBANISME : Laurent FORGET

Membres : Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Philippe COURTOIS, Laurent FRANCAERT, Christelle DAUCHY et Christophe KERSEBET.

COMMISSION FÊTES, ANIMATION ET JEUNES : Livia LUBIN

Membres : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Dominique COPPA, Corinne MOISDON, Christelle DAUCHY et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION ACTION CITOYENNE : Laurent FORGET

Membres CM : Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Marie-José HERVIEU, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Laurent FRANCAERT et Christelle DAUCHY.

COMMISSION ÉCOLE : Laurent FORGET

Membres : Patricia CHAMPION, Livia LUBIN et Marie-José HERVIEU.

COMMISSION COMMUNICATION – INFORMATIONS : Livia LUBIN

Membres : Daniel FELIX, Corinne MOISDON, Christelle DAUCHY et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION LISTE ÉLECTORALE :

Membres : Laurent FORGET, Marie BASUYAU et David LENOBLE.

COMMISSION FDEA (secteur d'Omout) :

Membre Titulaire : Laurent FRANCAERT
Membre Suppléant : Guy POTERLOT

COMMISSION LYCÉE AGRICOLE :

Membre titulaire : Dominique COPPA
Membre suppléant : Daniel FELIX.

COMMISSION

PERSONNEL COMMUNAL : Laurent FORGET

Membres : Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU et Laurent FRANCAERT.

COMMISSION DES SPORTS : Dominique COPPA

Membre : Laurent FRANCAERT.

COMMISSION

D'APPEL D'OFFRES : Christophe KERSEBET

Membres : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Guy POTERLOT, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT et David LENOBLE.

COMMISSION DES FAGNAMONTS :

Membres titulaires : Laurent FORGET, Philippe COURTOIS et David LENOBLE.

Membre suppléant : Dominique COPPA.

COMMISSION

LOCAUX COMMUNAUX : Guy POTERLOT

Membres : Laurent FORGET, Patricia CHAMPION, Daniel FELIX, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS, Corinne MOISDON, Laurent FRANCAERT, Christophe KERSEBET et David LENOBLE.

COMMISSION EMBELLISSEMENT DU VILLAGE : Christelle DAUCHY

Membres : Guy POTERLOT, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS et Séverine TOUSSAINT.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT : Corinne MOISDON

Membre : Patricia CHAMPION

COMMISSION

DES ASSOCIATIONS : Séverine TOUSSAINT

Membres : Patricia CHAMPION, Livia LUBIN, Marie-José HERVIEU et Corinne MOISDON.

COMMISSION

DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : Livia LUBIN

Membres : Daniel FELIX, Dominique COPPA, Marie BASUYAU, Philippe COURTOIS et Christophe KERSEBET.

Les ENTREPRISES et SERVICES de proximité

ACT EXPRESS Coursier : Cédric AMAOUZ	20 rue des Campanules	06 38 74 21 38
AMBULANCES ORTILLON	Rue de la Verte Voie	03 24 29 32 25
BAR-TABAC : « Le Saint Laurent »	23 rue des Campanules	03 24 37 51 73
BOUCHERIE, TRAITEUR : Fabrice GROSSMAN	5 rue des Campanules	03 24 37 57 03
BOULANGERIE-PÂTISSERIE : Vincent DAY	ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 54 29 05
CAPTAIN TORTUE, PERRIN Christelle « Vente de Vêtements à domicile »	48 rue des Mazy	06 42 97 04 90
CHASSE : Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes	49 rue du Muguet	03 24 59 85 20
COIFFEUR : « Atmos'hair Coiffure » Adeline DAY	47 rue des Genêts	09 75 72 85 46
COIFFEUR : « Frédérique Coiffure » Frédérique SCOLARI	1 rue des Campanules	03 24 37 44 11
CORRESPONDANTE L'ARDENNAIS : Nathalie MOGLIA	24 Chemin vert	03 24 37 15 79
COUVERTURE : « L'artisan couvreur » Nicolas RIGHI	ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 53 23 38
ÉLECTRICITÉ : Daniel FURLAN	4 rue des Genêts	06 20 87 01 08
EXPLOITATION CARRIÈRE DE ROMERY : « CPE Béton & Carrière »	Rue des Carrières, Romery	03 24 33 46 25
EXTINCTEURS, vente et maintenance : « Champagne Ardenne Sécurité »	48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 99 89
FLEURISTE, HORTICULTEUR : « Les serres du Vivier Guyon »	183 rue de Berthaucourt	03 24 57 48 48
INFIRMIÈRE : Kelly BATTISTIN	9 rue des Campanules	07 88 37 84 28
INFIRMIÈRE : Marjorie MIART		
MENUISERIES : « Proferm multitechniques »	3 Lot. le Clos Chopin	03 24 27 55 06
MODISTE : « Les chapeaux de Rosine » Rosine BOINEL	23 rue des Carrières, Romery	06 70 90 48 79
OSTÉOPATHE : Virginie METEAU	ZAC les Hauts de St-Laurent	03 24 57 15 12
PAYSAGISTE : Arnaud BALLAND	42 rue des Carrières, Romery	03 24 58 32 60
PLÂTRERIE : « Eschimese Frères »	1 rue des Houïes	03 24 56 37 89
PLOMBERIE, CHAUFFAGE : André Frères	33 D rue des Genêts	06 10 05 47 55
PRODUITS AGRICOLES : « La maison des produits du terroir »	LEGTA 27 rue du Muguet	03 24 57 66 97
PRODUITS D'ENTRETIEN : « Carama Distribution »	48 rue des Carrières, Romery	03 24 57 01 57
PROTHÉSISTE DENTAIRE : « ORCAGNA DENTAIRE » Renaud WEICK	47 rue des Genêts	03 24 58 43 08
PUBLICITÉ : « J & D consulting »	48 B. rue des Carrières	03 24 22 49 91
RESTAURANT-PIZZERIA : « Le Laurentais »	10 rue des Genêts	03 24 35 73 93
SERVICE DE LA NAVIGATION DE NANCY (écluse)	Rue des Carrières, Romery	03 24 59 85 20
TRAVAUX DE REVÊTEMENT : « Solemur » VERGEADE Père et Fils	28 Lot.le Clos des hautes voies	03 24 35 26 59
TRAVAUX PUBLICS : Christopher SEMONELLA	29 bis rue des Campanules	06 15 51 93 34

Les FINANCES

Les ÉQUILIBRES FINANCIERS de la COMMUNE

Population légale en vigueur au 1^{er} janvier de l'exercice : 1 288 habitants – Budget principal seul

BUDGET PRINCIPAL 2018		par habitant de la commune	Moyenne par hab. de la strate			
F O N C T I O N N E M E N T	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A dont:	863 000 €	682 €	792 €	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate*
	Impôts Locaux	307 000 €	229 €	307 €	35,6 %	39,9 %
	Autres impôts et taxes	91 000 €	71 €	51 €	10,5 %	6,6 %
	Dotations globales de fonctionnement	125 000 €	97 €	147 €	14,5 %	19 %
	Attributions compensations	309 668 €	240 €			
	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B dont:	763 000 €	592 €	645 €	en % du total des charges	Moyenne en % de la strate
	Charges de personnel	131 000 €	102 €	274 €	17,2 %	44,7 %
	Achats et charges externes	171 000 €	133 €	198 €	22,4 %	32,4 %
	Charges financières	10 000 €	8 €	18 €	1,3 %	2,9 %
	Contingents	354 000 €	275 €	45 €	46,4 %	7,3 %
	Subventions versées	22 000 €	17 €	26 €	2,9 %	4,3 %
	RÉSULTAT COMPTABLE R1 = A - B	100 000 €	78 €	146 €		
I N V E S T I S S E M E N T	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C dont:	435 000 €	338 €	391 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Emprunts bancaires et dettes			70 €	0 %	18 %
	Excédent de fonctionnement capitalisé	390 504 €	303 €			
	Subventions reçues	4 000 €	3 €	81 €	0,9 %	20,8 %
	FCTVA	24 000 €	19 €	36 €	5,5 %	9,3 %
	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D dont:	778 000 €	604 €	398 €	en % du total des ressources	Moyenne en % de la strate
	Dépenses d'équipement	731 000 €	568 €	307 €	94 %	77,2 %
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	47 000 €	36 €	68 €	6 %	17,2 %
BESOIN OU CAPACITÉ DE FINANCEMENT R2 = D - C	343 000 €	266 €	6 €			
RÉSULTAT D'ENSEMBLE DE L'EXERCICE R1 + R2	243 000 €	189 €				
EXCÉDENTS REPORTÉS 2017	852 600 €	662 €				
Part affectée à l'investissement	390 504 €	303 €				
RÉSULTAT FINAL DE L'EXERCICE	219 649 €	171 €				

ENDETTEMENT		en € par hab.	Moyenne de la strate	en % du total des produits	Moyenne en % de la strate
Encours total de la dette au 31/12/2017	323 000 €	251 €	615 €	37,4 %	80 %
Annuité de la dette	56 000 €	43 €	86 €	6,5 %	11 %

FISCALITÉ		en € par hab.	Moyenne de la strate	Taux voté	Taux moyen de la strate	Taux moyen nationaux
Bases taxe habitations	1 412 000 €	1 096 €	1 131 €			
Bases taxe foncière sur les propriétés bâties	849 000 €	659 €	957 €			
Bases taxe foncière sur les propriétés non bâties	15 000 €	12 €	63 €			
Produit de la Taxe d'habitation	155 000 €	120 €	140 €	10,96 %	12,34 %	24,5 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés bâties	128 000 €	99 €	147 €	15,11 %	15,41 %	21,2 %
Produit de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3 000 €	2,30 €	28 €	17,40 %	43,70 %	49,7 %
Produit des 3 taxes	286 000 €	222 €	315 €			
Potentiel fiscal **	533 858 €	414 €	755 €			
Effort fiscal exercé par la commune ***	54 %					

* **Strate** : Saint-Laurent entre dans la strate des communes de 500 à 2 000 hab. appartenant à un groupement à fiscalité professionnelle unique (FPU).

** **Le potentiel fiscal** d'une commune est égal à la somme que produiraient les 3 taxes directes de cette collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces 3 taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.

*** **L'effort fiscal** d'une commune est égal au rapport entre le produit des 3 taxes et le potentiel fiscal correspondant à ces trois taxes. Il indique le niveau de pression fiscale exercé sur les ménages de la commune.

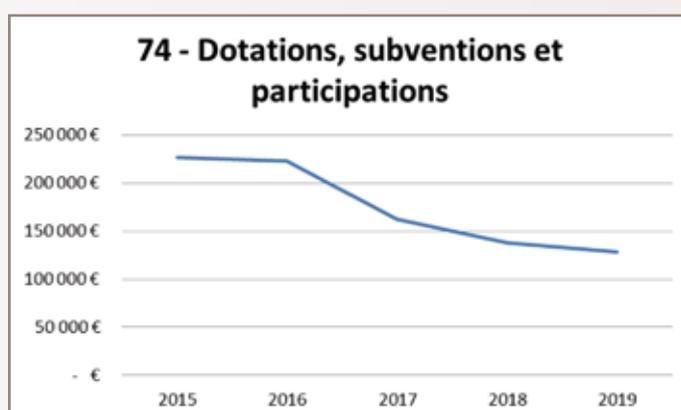
L'année 2018 d'un point de vue financier peut être qualifiée d'année transitoire. Nous avons essentiellement mobilisé nos réserves pour acheter une grande parcelle de terrain d'un total de 1,7 Hectare situé rue des Ouïes.

Il s'agit d'un grand investissement foncier d'un montant de 537 106 € qui offre de sérieuses perspectives de développement pour la commune, à commencer par la construction de la micro-crèche.

Il faut noter une baisse constante et significative des dotations de l'état, ceci est vérifié dans toutes les collectivités.

Pour Saint-Laurent la perte cumulée sur 5 ans est de 97 595 € soit une chute de 43 % entre 2015 et 2019.

Les taux d'impositions restent toujours inchangés, l'évolution de l'impôt communal n'est due qu'à la seule augmentation des bases locatives qui elles, sont décidées par l'état.



Les TRAVAUX

2019 a été l'année de la construction de la micro-crèche.

Un chantier d'importance mené par la municipalité avec Éliane JUY, première adjointe en charge du suivi.

Chaque mercredi, la réunion de chantier rassemblait les différents corps de métiers, le maire et les adjoints.

M^{me} PLISSON, gérante des lieux compléta l'équipe vers la fin des travaux pour apporter son expertise sur les aménagements intérieurs puisqu'elle possède une micro-crèche à Aiglemont.

L'inauguration s'est déroulée le 13 février 2020 en présence d'une assemblée nombreuse.

Ce projet était est une réelle nécessité et la liste des inscriptions d'enfants a très vite été clôturée et suivie d'une liste d'attente.

La micro-crèche accueille une dizaine d'enfants en présentiel mais c'est une petite vingtaine d'enfants qui sont inscrits puisque les besoins de garde des parents sont variables.

Fermée lors du confinement, elle a rouvert début juin.





1. Réunion de chantier – 2. M^{me} Juy, M^{me} Plisson et son équipe lors d'une visite de la PMI – 3. Les aménagements extérieurs - Le chantier est dans les temps – 4. La salle de jeux – 5. Les chambres – 6. Le hall d'accueil et casiers individuels – 7. La cuisine – 8. Le bâtiment – 9. L'inauguration

Le FLEURISSEMENT



Les lauréats de l'édition 2019

Le concours de fleurissement récompense les différentes catégories de maisons avec ou sans jardin d'ornement. Des professionnels, des élus et les enfants du CME font partie du jury qui se réunit à la belle saison et parcourt le village en tous sens. L'harmonie, des couleurs et l'équilibre de l'ensemble sont les principaux critères. Pour les aider à poursuivre en ce sens, les lauréats reçoivent des bons de fleurissement de 60 € offerts par la Municipalité pour des achats aux Serres du Vivier Guyon et 30 € offerts par le paysagiste Arnaud BALLAND.

Cette année, la remise des prix s'est déroulée pendant la bourse aux plantes et l'exposition photos « Nature ». C'est l'occasion de fêter la biodiversité en regroupant tous les amateurs !

▼ La bourse aux plantes de l'automne



▼ L'expo photos



Embellissement du village 2019

Les lauréats

M. et M^{me} BLAZEJTZAK
M^{me} LAVERNE
M. et M^{me} SOUDET
M. et M^{me} DENOUEL
Madame SCOHY
M^{me} NICOLES
M^{me} CHARTIER
M. et M^{me} MUNIN
M. et M^{me} MONTOUT

Cela s'est passé en 2019

Le repas des aînés

Chaque année, début février, la municipalité convie les personnes de plus de 60 ans à un repas dansant. Fabrice Grossmann et son équipe étaient aux commandes côté cuisine, Vitaline l'était côté piste.

Comme à chaque fois c'est une journée qui passe vite, où l'on prend des nouvelles des uns et des autres et où l'on se rappelle aussi de nombreux souvenirs tout en savourant le repas ponctué de pauses dansantes. Peu à peu, les années musette cèdent la place aux années rock dans un joyeux répertoire de variétés que nous connaissons tous.

Le repas des aînés côté table... ▼



...Le repas des aînés côté piste ▼

▲ Remise de cadeaux à nos doyens du repas



La chasse aux œufs

Le plaisir se lisait dans les yeux des enfants venus nombreux en ce jour de Pâques pour la traditionnelle chasse aux œufs.

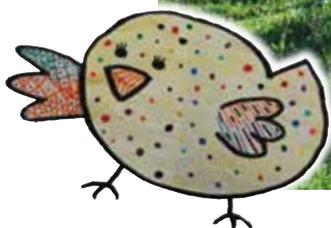
Bien dissimulés, les deux œufs d'or et les œufs multicolores résistèrent peu de temps dans les cachettes.

La rapidité était de mise pour les dénicher et obtenir la récompense : un chocolat géant et un diplôme pour chaque possesseur d'un œuf d'or et un sachet de friandises pour chaque possesseur d'œufs multicolores.

Ce fut une belle matinée de Pâques.



Étape 2: ne pas manquer
▼ le top départ donné par la cloche



▼ Étape 3: ramasser les œufs pour les échanger contre d'autres œufs mais en chocolat! ►





Étape 1: la photo souvenir



Étape 4: réservée aux 2 plus chanceux:
trouver l'œuf d'or et gagner un gros œuf en chocolat ▼



Le circuit des Ardennes Cycliste ça monte et ça descend!



La partie la plus ardue de la côte de Romery... et ils sont rapides !

L'édition 2019 du circuit des Ardennes est passée par deux fois dans notre village pour le plus grand plaisir des amateurs. Ce dimanche 14 avril, les coureurs s'élançaient de Nouvion-sur-Meuse pour rejoindre Aiglemont après 58 km de route en passant par Sapogne et Feuchères, Balaives et Butz et... notre côte de Romery. Le spectacle

était au rendez-vous, c'était impressionnant! Même dans les montées, ça roule à bonne allure. La dernière étape du circuit s'est déroulée l'après-midi. Plus longue, 101 km, mais moins traumatisante pour les organismes, la course a fait passer les coureurs à vive allure dans notre village, ralentissant à peine dans le virage pour continuer vers le Vivier-Guyon.

Le circuit des Ardennes est une belle course appréciée de nombreuses équipes internationales. Le gagnant de cette édition 2019 a été le Danois Alexander Kamp, devançant un Norvégien et un Belge. Le premier Français était 10^e... Du haut niveau encore une fois.

Pour cause de crise sanitaire, l'édition 2020 a été annulée.

La longue file des voitures des équipes



L'après-midi: à peine le temps de les voir passer...



La fête de la viande

La fête de la viande avait pour thème cette année : « Le veau de la Pentecôte ». Durant 3 jours, Fabrice Grossmann et son équipe ont présenté de nombreuses animations.

Les personnes présentes pouvaient non seulement se restaurer chaque jour de la fête mais également assister à des démonstrations de découpe de viande, pratiquée par des apprentis d'Alméa Formations Alterpro 08.

Le savoir-faire à l'œuvre ▼



La remise des tablettes

Prêts pour la 6^e ! ▼



Chaque année, la municipalité remet une tablette à chaque

élève de CM2 de l'école pour clôturer le cycle primaire de belle manière et pour

« outiller » chaque élève avant son entrée en 6^e.

Les parents d'élèves étaient conviés et ce fut aussi l'occasion de remettre les fables de La Fontaine offertes par le ministère de l'Éducation Nationale.

Chaque année, l'aspect technique des tablettes évolue pour s'adapter à l'utilisation qui en sera faite au collège.

2020 ne dérogera pas à la règle avec une tablette munie d'un clavier.

▼ *Vite, j'ouvre !*



Le repas champêtre du 14 juillet

Depuis qu'il se déroule sur le parking face à l'église, le repas champêtre dit « du 14 juillet »

est l'occasion de régaler les papilles et les yeux dans une même soirée. Organisée par le Comité d'animation et en

partenariat avec la mairie, l'édition 2019 a tenu ses promesses.



7^e Randonnée gourmande des copains de la table



Il y a du monde pour prendre des forces avant le départ

Le dimanche 8 septembre pas moins de 130 randonneurs ont répondu à l'invitation des copains de la table pour la 7^e randonnée gourmande de Saint-Laurent.

Un temps clément et des conditions de marche idéales ont permis aux marcheurs de venir à bout des 2 parcours,

avec au programme :

- Soupe apéritive des copains et ses amuse-bouches suivis d'une marche de 5 km le long de la voie verte
- En entrée : mousse de thon en gelée et suprêmes de pomelo suivi d'une marche de 6,5 km dans la campagne Saint-Laurentaise.

- En plat principal : bourguignon de bœuf au cidre avec son gratin dauphinois
- En dessert : flan pâtissier des copains et son café.

Repas entièrement cuisiné par les copains de la table et qui, assurément, a conquis les papilles des randonneurs gourmands.

Voyage au Luxembourg



Devant le palais Grand-Ducal de Luxembourg



Le groupe après la croisière sur la Moselle

Malgré le temps maussade, plus de 50 Saint-Laurentais ont apprécié la diversité du Luxembourg.

Après une matinée pluvieuse consacrée à la visite du centre-ville historique et un repas revigorant, la visite de la province du Luxembourg s'est poursuivie par une promenade fluviale sur la Moselle et s'est achevée par la visite des caves de vin de Moselle.



Un hall d'accueil de la cave des vins de Moselle plutôt original

Le prix pédestre de Saint-Laurent a 10 ans



Le dimanche 25 août 2019 plus de 300 coureurs adultes se sont élancés sur les 2 courses au programme de la journée. Avec l'aide d'une quarantaine de bénévoles le comité d'animation et le GRAC de Vivier Vigne ont œuvré pour une bonne organisation du 11^e prix pédestre. Le 25 août dernier les conditions étaient

propices à la performance avec un parcours rapide, c'est un moment très attendu de beaucoup de coureurs après les vacances. Le record de 2017 ne fut pas battu mais les deux premiers masculins étaient en dessous de 33 minutes. Chez les féminines, la course a été d'un très bon niveau. 251 coureurs ont terminé les 10 km.

Podium 10 km masculin :

DUQUESNOY	32'24
MADUREIRA	32'59
FETIZON	33'18

Podium 10 km féminin :

FOUCHERE Célia	38'15
FETIZON Éléna	41'15
MICHELS Stéphanie	42'15



Le parcours 6 km a remporté moins de succès en réunissant 56 coureurs.

Les organisateurs ont remis un chèque de 350 € à la ligue contre le cancer.

2



3



4



5



Les courses enfants ont eu un succès mitigé avec une bonne participation pour la course 1 500 m, mais très peu de coureurs sur les 2 autres courses.

6



7



1. Un peloton dense lors du départ du 10 km ! – 2. Le ravitaillement en plein rush – 3. 4. 5. Des jeunes coureurs motivés ! – 6. Le podium des masculins sur le 10 km – 7. Le podium des féminines sur le 10 km – 8. Remise du chèque de 350 € par le comité d'animation de Saint-Laurent/Romery partenaire de la course en présence de la municipalité.

"À TABLE": de Bernard Cogniaux et Marie-Paule Kumps

La troupe du théâtre de la grande oreille a ravi le public ce 20 septembre 2019. Il faut dire que la pièce avait de quoi allécher...

Voici quelques extraits du synopsis:

Dans notre quotidien, la table occupe une place centrale : on y dresse le couvert, mais aussi les bilans. Autour de ses quatre pieds, les amours se font et se défont.

Chacun vient pour parler, pas forcément de ce qui se mange mais, souvent, de ce qu'il n'a jamais pu avaler.

Finalement, dans « À table ! », on ne parle pas beaucoup du meuble, mais autour de ce thème les cinq comédien(ne)s dressent une série de tableaux délirants dont l'humour frôle parfois le surréalisme.



Avec son fumet décapant, « À table ! » a régalé notre appétit d'absurde.

Deuxième bourse aux plantes

L'association des jardiniers ardennais a pu mener sa bourse aux plantes dans de bonnes conditions grâce à l'installation des chapiteaux sur la place de l'école.

Malgré le temps incertain, de nombreux Saint-Laurentais se sont déplacés et ont pu profiter également de la très belle exposition « Nature » de la section photos.

(voir aussi article sur le fleurissement)



La cérémonie du 11 novembre

Il n'y a pas d'âge pour rendre hommage ▼

Faire vivre le souvenir est désormais essentiel plus de 100 ans après la première guerre mondiale.

Après lecture du texte officiel, l'hommage aux morts et la minute de silence, les personnes présentes se rendent au cimetière pour honorer les victimes de la commune.

Les enfants de l'école et leurs enseignants sont toujours présents afin de faire vivre eux aussi le devoir de mémoire.



La soirée Beaujolais

Pour sa 11^e édition, la soirée Beaujolais a réuni les Saint-Laurentais pour une dégustation des produits locaux de métiers

de bouche de la commune, le tout au profit du Téléthon avec une entrée de 2 € minimum par convive.

343 € récoltés qui sont venus s'ajouter aux recettes du marché de Noël des associations pour un total de près de 1 000 €.

Les colis de Noël pour les plus de 65 ans

Salle polyvalente, le 19 décembre, le conseil municipal et le CME ont accueilli les Saint-Laurentais pour un café et un moment convivial lors de la distribution des colis des aînés.



La salle de conseil s'est transformée en « pause-café » le temps d'une matinée

Le marché de Noël des associations

En prenant le nom de Marché de Noël des associations, la manifestation a gagné en visibilité et le succès fut au rendez-vous. Les associations qui avaient œuvré l'année durant pour préparer ce jour ont été récompensées.

De nombreux Saint-Laurentais sont venus trouver des articles « faits maison » pour Noël ou simplement passer un bon moment.



Merci aux généreux donateurs pour les lots attribués !



Marché de Noël des ASSOCIATIONS SAINT-LAURENT
salle des fêtes
23 NOV. 2019 10h à 18h

Vente de chocolats, tarte au sucre... / les Copains de la table
Vente d'objets décoratifs de Noël ou pour des petits cadeaux à offrir / l'Or en patch
Les Chapeaux de Rosine / Divers jeux de société / Saint-Laurent Jeux
Vente d'objets de Noël ou de décoration par Créatel
Vente de croque-monsieur / Comité d'Animation
Différentes activités / l'Amicale des Jardiniers Ardennais
Des grilles avec cases à 2 € au profit du Téléthon ou associations caritatives (un calendrier de l'avant, un Père Noël chocolat fabrication artisanale, bons d'achat, paniers garnis, bouteille de champagne...) - Tirage des grilles à 18h00
Bar avec boissons non alcoolisées / Gym-club
Le Club de l'Amitié sera représenté

Venez nombreux découvrir et soutenir la vie associative de notre village. Les associations du village vous y attendent.

Le soir, lors du tirage de la tombola, M^{me} Juy a remercié chaleureusement les associations présentes et les personnes qui avaient de près ou de loin contribué au succès de cette journée.

De quoi satisfaire les gourmands grâce aux copains de la table



Espace détente avec Saint-Laurent jeux

Le joyeux spectacle de Noël

La municipalité en partenariat avec le comité d'animation a organisé une belle surprise ce 23 décembre 2019: faire venir les héros des plus jeunes pour un spectacle endiablé.

Mickey, Minnie, Tigrou et bien d'autres ont ravi les nombreux parents venus répondre à l'invitation de la municipalité avec leurs enfants

Les fêtes de Noël ont alors commencé. Invités sur scène, parents et enfants ont été les complices des mascottes qui faisaient le show. Après les photos dédicaces, le spectacle s'est achevé par un impressionnant spectacle de pyrotechnie.

Le froid s'étant invité, chacun a pu se réchauffer ensuite salle des fêtes en dégustant les gaufres préparées par les bénévoles.



Des étoiles dans les yeux pour tous !



La vie à l'école

Les effectifs et personnels en septembre 2019

Les effectifs et personnels de l'école en septembre 2019.

M^{me} DOURLET, M^{me} RIMBEAUX (enseignante assurant la décharge de direction) :

classe de Maternelle : 30 élèves

M^{me} POUILLARD, classe de GS-CP : 23 élèves

M^{me} DEBAY classe de CE1-CE2 : 22 élèves

M. CHOPIN classe de CM1-CM2 : 29 élèves

Les représentants des parents d'élèves

4 titulaires : DEREGARD Marie, CORNEZ Camille, BERTRAND Audrey, CEIA Sandra

3 suppléants : MICHEL Stéphanie, COURBET Sébastien, KERSEBET-CRÉPIEUX Nathalie

Les Temps FORTS de l'école en 2019-2020

Tout au long de l'année, les élèves de l'école vivent de nombreuses expériences enrichissantes d'ouverture à la citoyenneté, à la culture, aux sciences et au sport grâce à la volonté de l'équipe enseignante et à l'accompagnement de la commune.

En voici quelques exemples :

L'ouverture culturelle

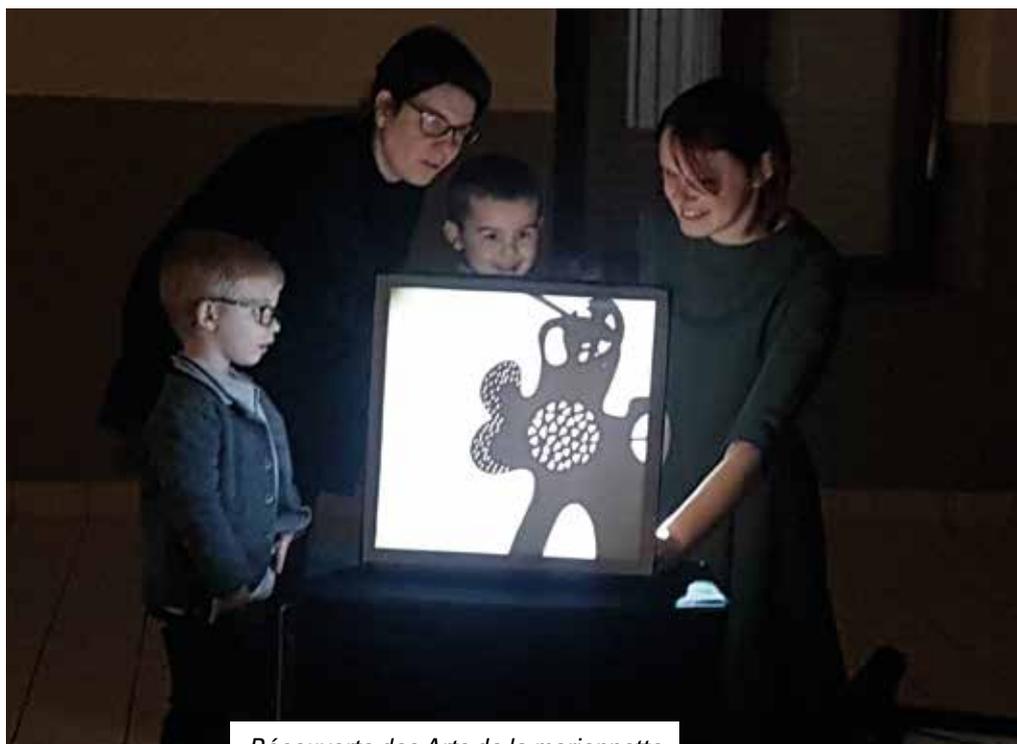
Exposition artistique avec la thématique « les animaux et l'art ».

Participation des élèves au festival des théâtres de marionnettes.

Déplacement en janvier 2020 au cirque de Reims, transport pris en charge par la municipalité.

Sortie de fin d'année avec découverte du filage de la laine.

Remise d'une tablette à chaque CM2 en fin d'année scolaire pour l'accompagner en 6^e.



Découverte des Arts de la marionnette



Le sport

Participation au vél'usep

Les sciences

Inscription au défi des jeunes chercheurs : « Je te mets au défi de réaliser un couvre-chef végétal vivant ».

Les élèves de la classe de CE1-CE2 ont formulé leurs hypothèses et réalisé leurs expérimentations pour parvenir à relever le défi !

Défi relevé !



La citoyenneté

Formation théorique
au permis piéton.

Organisation
de diverses collectes :
banque alimentaire,
téléthon,
bus de Noël,
pièces jaunes.

Visite du site d'enfouissement
Valodea.



Le bus de Noël



Saint-Nicolas à l'école

Une sortie de fin d'année

Ferme pédagogique pour
cette sortie de fin d'année
2019.



Cela ne vous rappelle rien ?



BILAN COOPÉRATIVE SCOLAIRE 2018-2019

CHARGES 2018-2019		PRODUITS 2018-2019	
Achat de produit pour cession	1 630,50 €	Vente de produits pour cession	2 299,20 €
Charges des activités éducatives	3 260,50 €	Autres produits courants	198,00 €
Autres charges courantes	908,90 €	Participations volontaires des familles	15 717,00 €
Cotisations OCCE	220,00 €	Subventions collectivités locales	300,00 €
Assurances	36,80 €	Subvention d'association	82,40 €
Achats de biens durables	127,80 €	Produits des activités éducatives	198,00 €
TOTAL DES CHARGES	8 814,50 €	TOTAL DES PRODUITS	5 292,60 €
		DÉFICIT	2 891,90 €
En compte au 01/09/2019	7 946,12 €		

BUDGET PRÉVISIONNEL SCOLAIRE 2019-2020

CHARGES		PRODUITS	
Chocolats Saint-Nicolas et Pâques	60,00 €	Cotisations	1 426,00 €
Mardi Gras/Goûter de Noël	80,00 €	Vente photos	450,00 €
Cotisations OCCE	265,00 €	Part coopérative	1 999,00 €
Voyages de fin d'année	1 500,00 €	Fête de fin d'année	250,00 €
Festival des enfants du cinéma	220,00 €		
Matériel pédagogique	1 200,00 €		
Participation concours	350,00 €		
Abonnements	250,00 €		
Matériel sport	200,00 €		
TOTAL CHARGES	4 125,00 €	TOTAL PRODUITS	4 125,00 €

Photo de classe | Année 2019-2020

Classe Maternelle

Sandrine BRICHET
Maud RIMBEAUX
Ophélie ROGET

De gauche à droite

4^e rang: BILLAUT Nino, BESONHEZ Léane,
ROCHETTE Santo, GOIN Zoé,
JANLIN Mathis, GROSSMANN Méline

3^e rang:
PITON-JONVAL Léa, ROUSSEAU Lucas,
OUDIN-NUTTE Lily, FORENSI Timothée,
WALERYSZAK Loussianne, NININ Martin,
COSSON Emma

2^e rang:
DAMPERON Rafaël, GAILLARD Romane,
NICLOUX Maël, ZAÏM Mila,
DEMOULIN Timéo, NOAILLES Fleur,
HAOUISSE Ewen, WALERYSZAK Shamaël

1^{er} rang: ROLO Lino, SEMONELLA Noan,
ROLO Tomas, LEJEUNE Loucas,
HENON Charly, NICLOUX Jules



Classe de GS - CP

Nathalie POUILLARD
Nadia MADDOURI- BENZAAD, AVS

De gauche à droite

4^e rang:
Bouaouni Ange,
Moudrik-Chevalier Inès, Gaudion Naël,
Clémence Marcant, Gontareck Timothé,
Boisseau-Zoppi Loëvan

3^e rang:
Gillet Nathan, Maquet-Lambeaux Lisandro,
Bomela Lenny, Leboeuf Gabriel,
Briquet Sarah, Miette Hugo

2^e rang:
Biard Noé, Barré Ambre, Bouaouni Roméo,
Charbeaux Clémentine, Yahiaoui Nolan,
Moudrik-Chevalier Lila, Nicolas Clément

1^{er} rang:
Tonnelier Mathys, André Lucas,
Perpète Noé, Oget Mathys



Classe de CE1 - CE2

Christelle DEBAY
Valérie Marquet, AVS

De gauche à droite

3^e rang:

Monnier Camille, Tonnelier Emma,
Monnier Lorna, Dury Arthur

2^e rang:

Dascalakis-Lambeaux Djoy,
Charbeaux Elian, Rousseau Louna,
Mia Le Neveu, Mahé Haouisée,
Courbet Sarah, Morel Romane

1^{er} rang:

Gaillard Joshua, Ylan Bertrand,
Rousseau-Bourdon Eléa, Nicolas Thibaut,
Pauly Jade, Jules Righi, Bertrand Addyson

Au sol:

Delabernardière Ruben, Thomas Joshua



Classe de CM1 - CM2

Laurent CHOPIN

De gauche à droite

4^e rang:

Gaudion Médéric, Léo Ponsard,
Lola Kersebet-Crépieux, Furlan Timothé,
Valentine Dury, Rémy Rohaut,
Ilona Boisseaux-Zoppi, Clara Renault

3^e rang:

Zoé Bomela, Léa Louis, Eliott Steiner,
Léna Hiegel, Alexandre Gosselin,
Jade Tavernier, Loïc Marcant,
Léa Biard, Amaury Furlan

2^e rang:

Soren Billaut, Milana Gauthier, Adrien Fery,
Ilyana Bertrand, Marceau Gervaise,
Elisa-Rose Dangléant, Anaël Gontareck

1^{er} rang:

Hugo Barré, Maxence Tavernier,
Mathilde Kersebet-Crépieux, Isiah Zaïm,
Bryan Bertrand

Le conseil municipal enfants



L'équipe 2019-2020 du CME

Le conseil municipal enfants s'adresse aux élèves de CE2, CM1 et CM2 fréquentant l'école de la commune. Constitué de 4 CE2, 4 CM1 et 4 CM2, il est renouvelé d'un tiers à chaque rentrée scolaire pour remplacer les 4 CM2 partis en 6^e. L'adjointe en charge du CME se rend courant octobre dans la classe de CE1-CE2 pour expliquer aux futurs candidats CE2 les modalités de l'élection des 4 nouveaux conseillers municipaux enfants CE2.

Avec l'accord de leurs parents, les candidats font campagne puis vient le jour des élections, préparées par le secrétariat de mairie comme pour des élections d'adultes. La classe de CE2 élit ses 4 nouveaux conseillers puis le maire et les 2 adjoints sont nommés lors du premier conseil municipal enfants animé par des élus de la municipalité.

L'année 2019-2020 a commencé par la visite de l'Assemblée Nationale organisée en septembre par la municipalité.

Chaque Conseiller Municipal Enfant peut visiter, au cours de ses 3 années de mandat, un des hauts lieux de notre république : le Sénat ou l'Assemblée Nationale.

Cette année, Ce sont les services de M^{me} Bérengère Poletti, notre députée de circonscription, qui ont œuvré pour présenter un programme adapté à l'âge du jeune public.

C'est tôt le matin que les élèves de CM1-CM2, les jeunes conseillers municipaux enfants, M^{me} Brichet, M. Chopin et des élus ont pris le bus direction Paris. Il y eut

beaucoup d'émotion de la part des enfants lorsque, sur les quais de Seine, ils découvrirent Notre-Dame amoindrie.

Le conseil municipal enfants 2019-2020:

Maire CME :

Valentine DURY

Adjoints :

Loïc MARCANT et
Mathilde
KERSEBET-CREPIEUX

Membres :

4 conseillers CE2
nouvellement élus :
Elian CHARBEAUX,
Camille MONNIER,
Lorna MONNIER,
Sarah COURBET
Léa LOUIS, Eliott STEINER,
Jade TAVERNIER, CM1
Rémi ROHAUT,
Maxence TAVERNIER, CM2

Le matin fut consacré à la visite guidée de l'Assemblée Nationale. La pause de midi s'effectua avec vue sur la tour Eiffel au champ de Mars.

Une pause bien méritée puisque la petite troupe avait fait le trajet Assemblée Nationale – Champ de Mars à pied, l'occasion pour les enfants de découvrir la rive gauche de Paris. Puis, après le déjeuner retour à Saint-Laurent en passant devant quelques monuments emblématiques.

La crise sanitaire de cette année 2020 n'a pas permis aux jeunes élus de se réunir aussi souvent qu'ils l'auraient souhaité pour discuter de leurs projets 2019-2020 :

- Installer un affichage pour signaler la présence d'un cendrier sur la place de l'école. Trop de mégots jonchent le sol à la sortie des classes.

- Sensibiliser la population à l'utilisation de gourdes en lieu et place des petites bouteilles d'eau

- Sensibiliser les propriétaires de chiens au problème des crottes non ramassées en dehors des zones avec distributeurs de sacs. Les inciter à emporter des sachets avec eux.

- Planter plus d'arbres et de fleurs sauvages dans tous les secteurs du village.

- Organiser une journée « famille » de ramassage des déchets lors du World Clean up day ou lors de l'opération Nettoyons la Nature.

Tout le monde écoute le guide



L'un des enfants a trouvé le casier de M^{me} Poletti !



Les casiers des députés



Le mandat durant 3 ans, il ne remettront au travail dès la rentrée prochaine. fait aucun doute que tous se



Un peu de repos avant de poursuivre la visite



Au champ de Mars dans la bonne humeur



Les associations

Créatel

Une belle réalisation pour les convives du repas des aînés.

Les membres de Créatel se retrouvent le lundi soit à 14 h 00, soit de 17 h 00 à 19 h 00, salle des associations au cœur du village. Le principe est simple : réaliser en 2 à 3 séances des objets fonctionnels ou décoratifs selon ses envies, les saisons et sa créativité. Les achats de matériels sont très variés et effectués en groupe. Toutes les techniques peuvent être

convoquées et les difficultés, s'il y en a, sont toujours surmontées ensemble avec Loulou, que ce soit la broderie, le macramé (voir photo), la peinture sur bois, sur verre... N'hésitez pas à les rejoindre !



SUBVENTIONS 2019 : 676 €

Présidente Michelle CHAURE
Trésorière Éliane JULLION | **Secrétaire** Marie-Thérèse NIVARD |

Gym club

Les membres du bureau sont adhérents au gym club depuis de nombreuses années, et toujours présentes en tant que bénévoles de cette association.

Toujours en pointe avec plus de 110 adhérents, l'association accueille encore de nouveaux membres et de nouveaux intervenants.

Chaque jour de la semaine ils se retrouvent pour différentes activités : la danse de salon le lundi avec Monique, le cardio boxe le lundi avec Nicolas, la gym-step le mardi avec Joëlle, la santé bien-être avec Joëlle le mardi et le mercredi, la gym adaptée avec Lauriane, la gym cardio avec Joëlle, la zumba avec Benjamin, la marche avec Agnès et Michelle lundi et mardi.

Toutes ces activités sont proposées tout au long de l'année de septembre à juin. Cette année a été exceptionnelle, l'association comme toutes les autres, s'est arrêtée brutalement. Mais elle a continué avec les technologies actuelles telles que YOUTUBE ou SKYPE, on a vu arriver sur les réseaux les activités de zumba, de renforcement et de cardio



Il faut du monde pour faire tourner cette belle association !

boxe proposées par les intervenants pour les adhérents car ceux-ci sont les premiers acteurs de ces activités.

Le gym club créé en 1985 fêtera en son temps, ces 35 années d'existence.

Le club participera avec l'aide de la commune et les associations au marché

de Noël avec la vente de grilles au profit du Téléthon comme chaque année.

L'association est toujours prête à rassembler une grande majorité d'habitants de notre village, alors n'hésitez pas, venez nombreux, la qualité d'intervenants et les prestations vous attendent.

À très bientôt.



SUBVENTIONS 2019 : 895 €

Présidente Corinne MOISDON |
Vice-présidente Jacqueline CHAMPEAUX |
Trésorière Éliane JUY | **Trésorière adjointe** Édith BIENFAIT |
Secrétaire Catherine VAUTROT |

L'or en patch

Avec une douzaine d'adhérentes, l'Or en Patch continue de se réunir le jeudi tous les 15 jours. Chacune apporte le travail qu'elle souhaite faire. Ensemble ces dames partagent et mettent en commun leurs savoirs, leurs idées. Elles s'aident mutuellement sur l'assortiment des couleurs et le choix des tissus.

Comment monter un ouvrage ? Comment broder ? Quel point utiliser ? Autant de questions qui trouvent réponse grâce à l'attention et à la bienveillance que chacune porte à l'autre.

Contact

Françoise HOUREZ
03 24 57 44 85



Une participation très remarquée au Marché de Noël des associations



Présidente honoraire Jeannine GILLET |
Secrétaire Françoise HOUREZ |

Le club de l'amitié

Les membres du club de l'amitié se réunissent tous les jeudis, vacances comprises, de 14 h 00 à 18 h 00 dans la salle des associations.

Une douzaine de personnes y jouent aux cartes, scrabble et jeux de société, etc.

Une fois par mois les anniversaires sont fêtés et le club organise plusieurs repas dans une bonne ambiance.

La cotisation est de 20 € à l'année.

L'occasion de fêter les 101 ans de M^{me} Hugel entre amis



SUBVENTIONS 2019 : 853 €

Présidente Jacqueline CHAMPEAUX | *Trésorier* Alain DUMETZ |

Saint-Laurent Jeux

L'association Saint-Laurent Jeux comporte une vingtaine de membres adultes et une dizaine d'enfants. Ils se retrouvent ordinairement salle des associations un vendredi sur deux autour de jeux très variés allant du jeu coopératif au jeu de stratégie en passant par les jeux de rôles. L'association a animé un atelier lors de la randonnée gourmande afin de faire connaître les nouveaux jeux de plateaux. Elle a également participé au marché de Noël des associations, donnant des conseils sur les choix de jeux en fonction des âges. Depuis la période de confinement, il n'est plus possible de se retrouver pour



Des idées de jeux sur le site

jouer ensemble le vendredi soir. L'association s'est donc organisée : un vendredi sur deux, le président organise une permanence de prêt de jeux aux membres pour leur permettre de continuer de jouer en famille.

L'association présente ses jeux sur myludo.fr via le lien suivant : <https://www.myludo.fr/#!/profil/saint-laurent-jeux-7945>

Les jeux qui ont la cote :
codenames, **colt express**, Dice forge, Flamme rouge,
terraforming mars, the game, Welcome.

Contact

Patrick CHARBEAUX
06 61 33 17 58



SUBVENTIONS 2019 : 676 €

Président Patrick CHARBEAUX |
Secrétaire Julien BORTOLUSSI | **Trésorière** Chloé CHARBEAUX |

Le club informatique de Saint-Laurent

Le Club informatique a pour objet de familiariser les personnes qui le souhaitent avec l'utilisation de l'ordinateur, d'internet et du stockage des photos numériques.

M^{me} MARCOUX anime l'atelier grands débutants le mardi de 16h00 à 17h00.

Les membres y font des exercices sur le maniement de la souris, la connaissance du clavier et la pratique du traitement de texte.

M^{me} LUBIN s'occupe du groupe intermédiaire le lundi de 17h30 à 18h45.

Au programme : l'utilisation d'internet et d'une boîte mail, le traitement de texte, les tableaux et la gestion des dossiers.

M. FELIX anime le groupe avancé avec une spécificité photos numériques. Le groupe se réunit le vendredi de 17h00 à 18h30.

Contact

Jacqueline CHAMPEAUX
07 82 30 02 66



SUBVENTIONS 2019 : 676 €

Présidente Jacqueline CHAMPEAUX |
Trésorier Micheline MARCOUX |

L'Amicale Sportive de Saint-Laurent



L'ASSL a terminé sa saison 2018-2019 en se maintenant en milieu de tableau en district 3 C où elle s'est hissée depuis en juin 2017.

Le club s'est doté de nouveaux maillots et de nouvelles tenues de sport, offert par les sponsors. Un nouveau gardien de but est venu rejoindre l'équipe. Malheureusement, la saison 2019-2020 a été de courte

durée eu égard à la situation sanitaire.

L'association a organisé en extremis son tournoi de poker en février 2020. Une cinquantaine de participants



sont venus se mesurer salle polyvalente.

Habituellement, les entraînements de football se déroulent les mardis et vendredis à 18 h 30 au stade Louis Moré ou au COSEC du lycée en période hivernale. Ils ont été stoppés depuis le 16 mars.

À ce jour, chacun s'entraîne de son côté pour garder une bonne condition physique en attendant des jours meilleurs.

Contact

Benoît Moro
06 85 67 51 17

SUBVENTIONS 2019 : 1 488 €

Président Fabrice GROSSMANN |
Vice président Benoît MORO |
Trésorière Armelle MORO | *Secrétaire* Benoît MORO |

ABVA: Association des Belles Voitures Ardennaises

Lors de l'Assemblée générale en janvier 2020



L'année des 2 CV au salon des Belles Champenoises

L'année 2019 a été active pour l'Association des Belles Voitures Ardennaises. L'association a participé à l'exposition les Belles champenoises à Reims avec le spécial 2 CV. En effet, l'un des membres de l'association possède une très belle 2 CV de type A de 1952. L'intérêt de ce véhicule qui a été exposé lors des Belles Champenoises, c'est qu'il est resté « dans son jus ». Mis à part l'ajout de clignotants pour répondre aux normes actuelles, elle n'a jamais subi de transformations. Cette 2 CV est dans la famille de son propriétaire depuis 1967. Elle a fait l'admiration des nombreux visiteurs du salon champenois et a même fait l'objet d'un article dans une revue spécialisée. Et pour cause, elle possède encore des pneus pilote et des roues à bord plats, des phares cibie, un capotage et une mécanique d'origine.

L'ABVA a également participé aux caravanes publicitaires

du circuit des Ardennes, du Sedan-Charleville, l'exposition de véhicules anciens lors de la fête de la viande et de la brocante à Saint-Laurent. Les sorties rallyes ont permis aux membres de visiter notamment le musée de la bière à Stenay et le musée Guerre et Paix à Novion-Porcien.

En 2020, comme de nombreuses associations, l'ABVA a dû réduire son activité. En attendant de nouveaux rallyes promenade et les participations aux événements caritatifs, chacun bichonne ses belles voitures.

Elle n'a subi aucune modification



Une place de choix sur le podium pour cette vieille dame

Une mécanique épurée pour la 2 CV de 1952



Des pneus à bords plats et un capotage... d'origine

SUBVENTIONS 2019 : 676 €

Président Pascal MELIN | Vice-Président Daniel ZAGAR |
Trésorier Frédéric TOTET | Secrétaire Pierre VIGNON |

Les copains de la table

L'association « les Copains de la Table » regroupe des cuisinières et des cuisiniers amateurs qui souhaitent partager leurs expériences culinaires et échanger des recettes et les techniques de mise en œuvre.

Cette année 2019, 32 adhérents ont participé à 18 ateliers avec pour thèmes principaux : la pomme de terre et patate douce, la terrine de saumon, le nougat de Montélimar, crêpes, bugnes, brick et crêpe soufflée, tarte marine, et ballottine de volaille.

Les copains de la table se retrouvent plusieurs fois dans l'année pour la galette des rois, le repas annuel des copains et sans oublier la randonnée gourmande.

Les copains participent également au marché de Noël des associations,

En pleine action lors de la randonnée gourmande 2019



les ventes de cette année 2019 ont permis de reverser l'intégralité de leurs bénéfices à 2 associations caritatives des Ardennes.

La cotisation annuelle est de 15 €, à cela s'ajoute le coût des ingrédients nécessaires à la réalisation des ateliers. Les séances durent de

2 h 00 à 2 h 30 en fonction des recettes abordées et chacun repart avec les plats réalisés pour une dégustation en famille.

Les ateliers ont lieu les 1^{er} lundi et mardi de chaque mois: lundi 14 h 00 et 18 h 00 et le mardi 14 h 00.



SUBVENTIONS 2019 : 676 €

Président Remy DELILLE |
Vice-président Daniel FELIX | **Trésorier** Jean MEUNIER |
Secrétaire Maryline JALOUX |

Association des Jardiniers Ardennais

Cette association s'est rapprochée de notre commune depuis un peu plus d'une année et participe à l'animation de la commune en organisant la bourse aux plantes d'automne et en participant au marché de Noël des associations par un atelier photo. Les sections de l'association sont nombreuses et toutes en rapport avec le plaisir que procure le jardin : art floral, bricolage, peinture, photo, poterie, vannerie. Des visites de jardins remarquables et des conférences thématiques complètent cette palette d'activités.



La bourse aux plantes



Président Patrice STANOWSKI |
Vice-président N° 1 Yannik GRANDGIRARD |
Vice-président N° 2 Viviane DEVOGELAERE |
Trésorière Nicole TAMINE | **Secrétaire** Elisabeth CONSTANT |
Secrétaire-adjointe Sylvie GRANDGIRARD |

La fibre optique arrive...

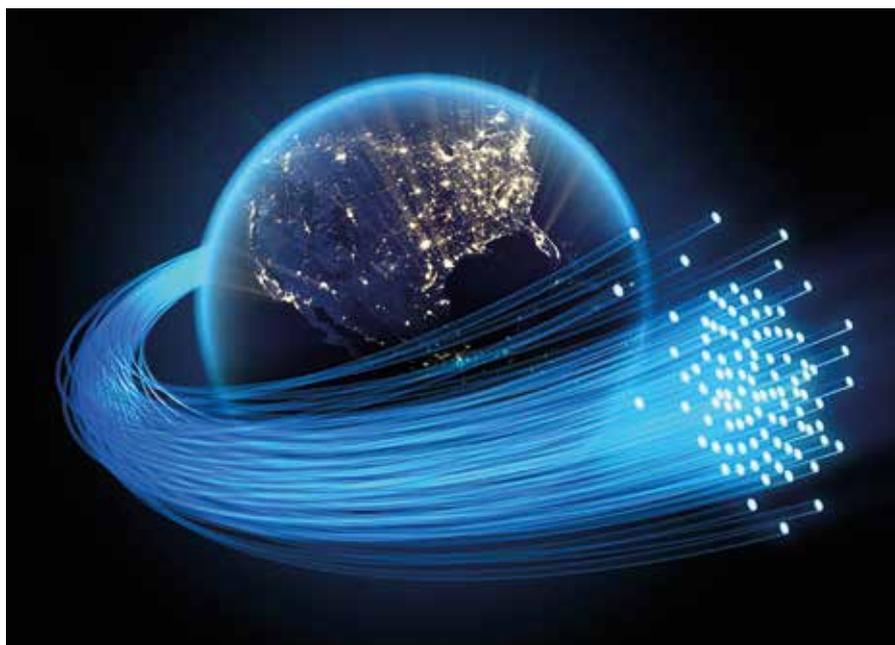
Depuis longtemps très attendue, principalement par les habitants de Romery, la fibre arrive sur notre commune. Vous aviez déjà observé, en 2019, l'implantation d'un local technique dans l'angle arrière gauche du parking centre village, local appelé NRO (Nœud de Raccordement Optique) chargé de desservir la fibre sur Saint-Laurent et vers les communes voisines. Les travaux de déploiement réalisés à proximité de Saint-Laurent ont permis de façon singulière de raccourcir les délais de l'arrivée de la fibre. (Initialement prévue en 2024)

En début d'année 2020, l'entreprise LOSANGE est intervenue dans les rues du village pour tirer les câbles optiques jusqu'aux points de branchements optiques (PBO) à partir desquels les différents opérateurs internet pourront se brancher pour vous apporter la fibre à domicile.

À la date du 30 juin 2020, 400 prises sur un total de 512 sont construites.

Que se passe-t-il ensuite ?

Courant du 4^e trimestre 2020, à la fin des travaux, les services de la région chargés du déploiement de la fibre contacteront la mairie pour engager une campagne d'information auprès des utilisateurs. La COVID ne permettant pas de réunions publiques, l'information se



fera par documents distribués et par les moyens d'internet.

Parallèlement, les opérateurs internet (Orange, SFR, Free, etc.) seront informés de la mise à disposition des infrastructures optiques à des fins commerciales.

Chacun pourra alors s'adresser aux opérateurs présents sur le réseau pour obtenir une offre de fibre internet.

À la souscription d'une offre, vous conviendrez d'un rendez-vous avec les opérateurs pour effectuer les branchements jusqu'au domicile. Les travaux sont totalement pris en charge par

la région, le département et la communauté d'agglomération restera donc au particulier les charges d'un abonnement mensuel auprès d'un opérateur.

<https://youtu.be/gzMtIPkgvC8>

L'arrivée de la fibre est un atout sérieux pour le maintien et le développement de l'activité économique sur notre commune.

Le particulier y trouvera un certain confort d'utilisation de l'internet avec des débits de 50 à 60 fois plus grand que les débits ADSL actuel et en ce qui concerne les habitants de Romery ce sera une petite révolution...

En attendant :
Retrouvez toutes les informations et
testez votre éligibilité sur le site internet Losange :
www.losange-fibre.fr

Le comité d'animation

Fête de Saint-Laurent

L'édition 2019 a tenu ses promesses : grand soleil, jolies voitures, parties de rigolades à la pétanque, convivialité et bonne humeur d'un bout à l'autre du village.

Bien sûr, il y a toujours les petits coups de gueule des brocanteurs qui, au petit matin, râlent parce qu'ils ne trouvent pas leur emplacement ou que ce dernier ne leur convient pas ou qu'ils n'arrivent pas à passer avec leur voiture à 8h00 quand tous les autres ont déjà déballé. La pression retombe toujours très vite car tous sont heureux d'être là une fois installés.

Les bénévoles du comité avec l'aide de la municipalité assurent l'accueil ainsi que la sécurité de l'événement en plaçant des véhicules de part et d'autres des entrées de la Brocante.





Fête de Romery

La fête de Romery c'est un repas champêtre en musique avec la fanfare vivaroise. On y vient entre amis pour manger certes mais aussi pour chanter, jouer aux cartes et permettre aux enfants de jouer dans les châteaux gonflables. En 2019, la poupée en forme de chaussure de sport rendait hommage aux 10 ans du prix pédestre.



SUBVENTIONS 2019 : 3 757 €

Président Joël KINSINGER | Vice-président Jean-Sébastien GAUDION |
Trésorière Livia LUBIN |
Secrétaire Carole ANDRE |

1. Le geste doit être précis pour approcher le cochonnet – 2. Un peu de nostalgie avec les voitures anciennes – 3. Une brocante très fréquentée et prisée des chineurs – 4. La fanfare pour une ambiance bon enfant – 5. 6. 10 ans de prix pédestre.

Une fresque de Rimbaud

à Saint-Laurent

Stéphane Leroy, L8zon de son nom d'artiste graffeur, est un habitant de Saint-Laurent qui aura marqué la commune en 2019 et 2020.

Le projet proposé par l'artiste est validé le 7 octobre 2019 lors de la séance de conseil municipal. L8zon propose de réaliser à titre gratuit une fresque en hommage à Rimbaud.

La municipalité choisit le site : sur le mur du garage communal situé sur parking centre village. Dès que la météo le permet et une fois arrivées les fournitures commandées par la mairie, Stéphane Leroy s'attelle alors à une fresque étonnante pour rendre hommage au poète Rimbaud et à sa mère qui a vécu dans le village de Saint-Laurent.

Effectivement, fin 1877, la mère d'Arthur Rimbaud, Vitalie, déménage à Saint-Laurent emmenant avec elle sa fille. Elles y demeureront jusqu'au printemps 1878 puis iront s'installer à Roche, à la campagne. Arthur, quant à lui, ne cesse de partir et de revenir, tel un éternel fils prodigue.

La fresque est achevée courant mai 2020 après la période de confinement.



Bombe en main, Stéphane Leroy, assisté de sa fille, commence par le portrait de Rimbaud adolescent. Il achève l'œuvre en y copiant les deux quatrains du sonnet Au Cabaret-vert.

Facebook, L'Ardennais, France 3 Champagne-Ardenne ont relayé la réalisation de cette œuvre par des articles qui ne tarissent pas d'éloges sur le talent de L8zon.

2



1. Stéphane Leroy et sa fille pendant le chantier de la fresque – 2. La fresque achevée.

Renseignements utiles

MAIRIE	Tél. : 03 24 57 03 55 - Fax: 03 24 57 50 44 - mairie.st.laurent.accueil@wanadoo.fr		
	OUVERTURE : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 9 h00 à 11 h00 Lundi et jeudi de 16 h 15 à 17 h 15 (durant la période scolaire) mercredi de 14 h00 à 16 h00 et 1 ^{er} et 3 ^e vendredis de 18 h00 à 19 h00		
	PERMANENCE DES ADJOINTS : 1 ^{er} et 3 ^e vendredis de 18 h00 à 19 h00		
Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût - Observations
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE	Mairie du lieu de naissance	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE	Mairie du lieu de mariage	Nom et prénoms - Date de naissance	Enveloppe timbrée
COPIE D'ACTE DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès ou lieu de domicile (transcription)	Nom et prénoms - Date du décès	Enveloppe timbrée

Vous voulez obtenir	Où s'adresser	Conditions - Pièces à fournir	Coût-Observations
DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE	Mairie du mariage	Demande sur papier libre	Gratuit
MARIAGE	Mairie de l'un des deux domiciles ou de résidence	<p>Célibataire mineur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Extrait de naissance datant de - 3 mois - Certificat médical pré-nuptial datant - 3 mois. - Autorisation des parents. <p>■ Si l'un des parents est décédé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extrait de décès <p>■ Si les parents et ascendants sont décédés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p>■ Si l'intéressé est pupille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorisation du Conseil de Famille <p>Célibataire majeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces, sauf les autorisations <p>Veuf :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + extrait de décès du conjoint <p>Militaire de carrière ou Gendarme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mêmes pièces + autorisation militaire 	Le certificat pré-nuptial doit être présenté obligatoirement à la Mairie au moment de la publication. La publication du mariage doit rester apposée à la porte de la Mairie de chaque domicile pendant 11 jours francs.
DÉCLARATION DE DÉCÈS	Mairie du lieu de décès	Livret de famille du défunt. Certificat du Médecin qui a constaté le décès	En cas de transport du corps hors de la commune, prévenir la Mairie.
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	À demander en Mairie de Charleville-Mézières et Vrigne-aux-Bois sur RDV	<p>Depuis le 27 mars 2017 la mairie de Saint-Laurent n'est plus en mesure de recevoir les demandes de cartes d'identité.</p> <p><i>Elles doivent être faites auprès d'une mairie munie du matériel biométrique comme pour les passeports.</i></p>	<p>Gratuit</p> <p>Délai d'obtention : 1 mois</p> <p>Validité : -15 ans sauf preuve que le pays d'accueil du voyage la refuse - Enfant mineur 10 ans</p> <p>Voir Mairie de Charleville-Mézières</p>
RECENSEMENT MILITAIRE	Mairie	Justificatif de logement de - de 3 mois Copie intégrale du livret de famille. copie de la carte d'identité ou passeport N° de téléphone, diplômes obtenus	Obligatoire de 16 ans à 25 ans
PASSEPORT	À demander en Mairie de Charleville-Mézières		
EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE	Casier judiciaire national : 107 rue du Landreau 44079 NANTES	Copie du livret de famille	Gratuit
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEURS	Mairie ou téléchargeable sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359	À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.	Gratuit

Numéros téléphones utiles

SAMU Pour un simple appel de confort, composer le 03 24 58 67 00	15 ou 112 (portable) Vous met en contact avec le C.O.G : Centre opérationnel Gendarmerie (24 h/24 h).	Cabinet Infirmières 9 rue des Campanules M ^{me} Marjorie MIART M ^{me} Kelly BATTISTIN	07 88 37 84 28
POMPIERS	18	Ambulances ORTILLON	03 24 29 32 25
GENDARMERIE de FLIZE	03 24 54 01 05	Répondeur pharmacie de garde	3915
Enedis (E.D.F) urgence	09 72 67 50 08	Centre antipoison (Nancy)	03 83 22 50 50
G.R.D.F. (urgence)	0800 47 33 33	Drogue info service N° Vert	0 800 23 13 13
Allo service public	3939	Sida info service N° Vert	0 800 840 800
École St-Laurent	03 24 58 01 28	SIRTOM SEDAN pour les containers	03 24 27 26 92

Adresses Internet utiles

www.service-public.fr/	Le portail de l'administration française
http://www.vie-publique.fr/	Ce service, édité par la Documentation française dans le cadre de sa mission générale d'information et de documentation sur l'actualité politique, économique, sociale et internationale, se propose de faciliter l'accès des internautes aux ressources et données utiles pour appréhender les grands sujets qui animent le débat public.
www.lebalcon.fr	Le site du Lycée agricole du Balcon des Ardennes : À découvrir absolument

Déchetterie et Encombrants

Déchetterie de Lumes (rue de la Vieille Meuse)	Lundi Mercredi Samedi	Le lundi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Déchetterie de Montcy- Notre-Dame (WARIDON)	du lundi au samedi	de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Déchetterie de Vrigne aux Bois (ZI - rue des Ourliquettes)	du mardi au samedi	Été du 02/04 au 31/10 : de 10h00 à 13h00 et de 13h50 à 17h30
		Hiver du 01/11 au 01/04 : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
Jour de ramassage des ordures ménagères		Tous les mercredis matin <i>(voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr ou page 51)</i>
Jour de ramassage des déchets recyclables sauf verre		Un mercredi matin sur 2 <i>(voir calendrier distribué ou site saint-laurent08.fr ou page 51)</i>
Poubelle Déchets verts pour les plus de 75 ans ou 75 % de handicap		<i>Demander la documentation en mairie dès le 1^{er} septembre</i>

Règlement de location et d'utilisation - salle polyvalente

Conditions générales de location :

A. La salle polyvalente de Saint-Laurent est réservée aux seuls habitants de Saint-Laurent et a pour vocation de permettre aux habitants de la commune d'y organiser des événements familiaux ou amicaux et aux associations du village de réunir leurs adhérents et amis.

B. Location par un prête-nom : S'il est constaté qu'un habitant du village loue la salle polyvalente pour toute autre personne ou association extérieure à la commune, la caution ne sera pas restituée.

C. Le Loueur ou l'association devra souscrire une assurance responsabilité occasionnelle occupant d'immeuble. Une attestation devra être fournie à la Mairie

D. Aucune location ne sera accordée lors de la fête du village.

E. Il est interdit de fumer à l'intérieur de la salle.

Article 1 :

Modalités de réservation

En cas de constat du non-respect flagrant du règlement lors de la remise des clés, un forfait sera facturé conformément aux tarifs mentionnés en annexe.

Les clés seront prises à la salle polyvalente le **vendredi à 15 heures** et rendues le **lundi à 10 heures**.

Article 2 :

Modalités liées au bâtiment

A. Toute dégradation constatée donnera lieu à réparation. Les réparations seront exécutées sur ordre du Maire et aux frais du locataire.

B. Aucune affiche sera tolérée sur les murs, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, ni sur les portes et fenêtres. La décoration éventuelle de la salle peut être réalisée en utilisant uniquement les crochets disposés sur les murs.

Article 4 :

Modalités liées au nettoyage

A. La salle louée est remise au locataire en parfait état de propreté le dimanche soir.

B. Le locataire effectuera le balayage des sols et le nettoyage de la vaisselle et du matériel électroménager utilisé (four, gazinière, congélateur, réfrigérateur, lave-vaisselle, machine à café). Le matériel de nettoyage sera mis à disposition du locataire.

C. Le locataire se chargera de ramasser les mégots ou nettoyer le devant de la salle.

D. Suivant l'état des lieux (cuisine, salle, WC) la Commune se réserve le droit de refuser une prochaine location.

Article 5 :

Modalités liées à la sécurité des biens et des personnes

A. Il appartiendra à chaque utilisateur de faire respecter les consignes du présent règlement.

B. Toutes les règles relatives à la sécurité devront être respectées scrupuleusement, en particulier l'effectif admissible dans la salle fixé à 110 personnes maximum.

C. Au cours de la location, un comportement correct est toujours exigé et toutes les précautions seront prises au niveau de l'organisation, pour éviter les actes de vandalisme et autres manifestations préjudiciables au renom des lieux (à l'intérieur et à l'extérieur).

D. Il est interdit de troubler l'ordre public (pétards, klaxons, cris, musique, bruits de voiture intempestifs...).

E. La commune décline toute responsabilité en cas d'accident lié au non-respect des consignes de sécurité.

Montant des locations	Tarifs
Un week-end (nettoyage compris)	310 €
Vin d'honneur ou réunion diverse	90 €
Assemblée générale des associations	Gratuit
Café pour un enterrement	Gratuit
Location tasses ou verres	10 €
Location vaisselle (forfait)	60 €
Location salle Romery	50 €

Calendrier de ramassage des déchets



www.ardenne-metropole.fr

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2020 SAINT-LAURENT

Présentation des bacs :

■ Ordures Ménagères

■ Collecte sélective

- Vos bacs doivent être sortis pour 6h00

- Vos bacs doivent être présentés poignées vers la route

Pour nous contacter :

Tél. : 0800 29 83 55
(Appel gratuit depuis un poste fixe)

e-mail :
regie.dechets@ardenne-metropole.fr

Site internet :
www.ardenne-metropole.fr

Les cases colorées vous indiquent le jour de votre collecte ou le jour de rattrapage prévu en cas de jour férié.

JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
1			1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11	12
3	13	14	13	16	17	18	19
4	20	21	22	23	24	25	26
5	27	28	29	30	31		

FÉVRIER

	L	M	M	J	V	S	D
5						1	2
6	3	4	5	6	7	8	9
7	10	11	12	13	14	15	16
8	17	18	19	20	21	22	23
9	24	25	26	27	28	29	

MARS

	L	M	M	J	V	S	D
9							1
10	2	3	4	5	6	7	8
11	9	10	11	12	13	14	15
12	16	17	18	19	20	21	22
13	23	24	25	26	27	28	29
14	30	31					

AVRIL

	L	M	M	J	V	S	D
14			1	2	3	4	5
15	6	7	8	9	10	11	12
16	13	14	15	16	17	18	19
17	20	21	22	23	24	25	26
18	27	28	29	30			

MAI

	L	M	M	J	V	S	D
18					1	2	3
19	4	5	6	7	8	9	10
20	11	12	13	14	15	16	17
21	18	19	20	21	22	23	24
22	25	26	27	28	29	30	31

JUIN

	L	M	M	J	V	S	D
23	1	2	3	4	5	6	7
24	8	9	10	11	12	13	14
25	15	16	17	18	19	20	21
26	22	23	24	25	26	27	28
27	29	30					

JUILLET

	L	M	M	J	V	S	D
27			1	2	3	4	5
28	6	7	8	9	10	11	12
29	13	14	15	16	17	18	19
30	20	21	22	23	24	25	26
31	27	28	29	30	31		

AOÛT

	L	M	M	J	V	S	D
31						1	2
32	3	4	5	6	7	8	9
33	10	11	12	13	14	15	16
34	17	18	19	20	21	22	23
35	24	25	26	27	28	29	30
36	31						

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
36		1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30				

OCTOBRE

	L	M	M	J	V	S	D
40				1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11
42	12	13	14	15	16	17	18
43	19	20	21	22	23	24	25
44	26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
44							1
45	2	3	4	5	6	7	8
46	9	10	11	12	13	14	15
47	16	17	18	19	20	21	22
48	23	24	25	26	27	28	29
49	30						

DÉCEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
49		1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12	13
51	14	15	16	17	18	19	20
52	21	22	23	24	25	26	27
53	28	29	30	31			

État Civil 2019

Mariages

1. Yohan GIARELLI & Élise MOGLIA 18 mai – 2. Kevin MONTOUT & Charlotte FORTIN 1^{er} juin
3. Florian COSSON & Justine ROUSSEL 20 juillet – Andy FOURDRINIER & Laura COPINE 14 sept.



Le 20 avril Guy et Pierrette POTERLOT ont fêté leurs nocés d'or en passant une nouvelle fois devant M. le Maire 50 ans plus tard.

Naissances

Kiézam TELLIER	3 janvier
Malo DROY	20 mars
Yann LOHE	10 avril
Jeanne CHARBEAUX	19 mai
Nahil BENSI AHMED	23 juin
Chahirez LALLE	18 juillet
Léo DE SALVADOR	28 juillet
Thyla ZIMMERMANN-JANLIN	18 août
Eden CASAGRANDE	17 septembre
Koha Jjan TERGOLINA SIMONNO	20 décembre

Décès

Françoise POUILLAIN épouse RISSE	30 avril
Emma REMACLE	30 avril
Pierre SIMON	24 mai
Roger PIETERS	27 mai
Ghislaine DUSSART épouse GOSSSELIN	19 juillet
Daniel CHAUVIER	7 novembre



